

NOTIFICATION

1. Membre de l'Accord adressant la notification: <u>ÉTATS-UNIS</u> Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés:
2. Organisme responsable: Agence pour la protection de l'environnement (EPA)
3. Produits visés (Prière d'indiquer le (les) numéro(s) du tarif figurant dans les listes nationales déposées à l'OMC. Les numéros de l'ICS peuvent aussi être indiqués, le cas échéant). Régions ou pays susceptibles d'être concernés, si cela est pertinent ou faisable: Pesticides
4. Intitulé et nombre de pages du texte notifié: Avis de dépôt d'une demande pour pesticide visant à l'établissement de limites maximales de résidus pour une substance chimique pesticide dans ou sur des aliments – Hexythiazox (4 pages)
5. Teneur: Annonce du premier dépôt de demandes pour pesticide proposant l'établissement de règles relatives aux résidus d'une substance chimique pesticide dans ou sur divers produits alimentaires. L'EPA a reçu des demandes pour pesticide proposant, au titre de l'article 408 d) de la Loi fédérale sur les produits alimentaires, les médicaments et les cosmétiques (FFDCA), 21 U.S.C. 346a, point d), de modifier le Titre 40 du Code des règlements fédéraux (40 CFR), Partie 180, par l'établissement de limites maximales de résidus pour l'acaricide hexythiazox, trans-5- (4-chlorophenyl)-N-cyclohexyl -4-méthyl-2-oxothiazolidine-3-carboxamide et ses métabolites contenant la fraction 4-chlorophenyl-4-méthyl-2-oxo-3-thiazolidine exprimées en parties par million (ppm) du composé initial dans ou sur les produits agricoles à l'état brut (RAC) ci-après, comme suit: - établissement d'une limite maximale de résidus de 2,0 ppm pour la menthe, et - établissement d'une limite maximale de résidus de 1,0 ppm pour le sous-groupe des framboises et mûres. L'EPA a déterminé que ces demandes renferment des données ou des renseignements en rapport avec les éléments indiqués à l'article 408 d), point 2) de la FFDCA; toutefois, l'Agence n'a pas entièrement évalué si les données qui lui ont été soumises sont suffisantes ou de nature à contribuer à ce qu'il soit fait droit à ces demandes. L'EPA pourrait avoir besoin de données additionnelles avant de se prononcer sur celles-ci.
6. Objectif et raison d'être: <input checked="" type="checkbox"/> innocuité des produits alimentaires, <input type="checkbox"/> santé des animaux, <input type="checkbox"/> préservation des végétaux, <input type="checkbox"/> protection des personnes contre les maladies ou les parasites des animaux/des plantes, <input type="checkbox"/> protection du territoire contre d'autres dommages attribuables à des parasites
7. Il n'existe pas de norme, directive ou recommandation internationale []. S'il existe une norme, directive ou recommandation internationale, en donner la référence correcte et indiquer brièvement en quoi le texte notifié est différent: Des LMR du Codex ont été établies pour 12 produits n'incluant pas la menthe.

8.	Documents pertinents et langue(s) dans laquelle (lesquelles) ils sont disponibles: 65 FR 82349, 28 décembre 2000 (disponible en anglais).
9.	Date projetée pour l'adoption: À déterminer
10.	Date projetée pour l'entrée en vigueur: À déterminer
11.	Date limite pour la présentation des observations: 29 janvier 2001 Organisme ou autorité désigné pour traiter les observations: Agence pour la protection de l'environnement [] autorité nationale responsable des notifications, [] point national d'information ou adresse, numéro de télécopie et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme: Des instructions détaillées expliquant où et comment envoyer les observations sont données dans le texte intégral du document notifié, disponible sur demande à l'adresse indiquée au point 12.
12.	Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: [X] autorité nationale responsable des notifications, [X] point national d'information ou adresse, numéro de télécopie et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme: United States SPS Enquiry Point/Notification Authority USDA/FAS/FSTSD ATTN: Carolyn F. Wilson Room 5545 South Agriculture Building Stop 1027 1400 Independence Avenue, S.W. Washington, D.C. 20250 Téléphone: (202) 720-2239 Télécopie: (202) 690-0677 Courriel électronique: ofsts@fas.usda.gov